

CES #16JOURS NOUS AGISSONS POUR METTRE FIN À LA VIOLENCE À L'ÉGARD DES FEMMES ET DES FILLES EN RDC

ÊTES-VOUS AVEC NOUS?

ACTUALITE

Des investissements durables et à long terme pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles

Organisée du 25 novembre (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes) au 10 décembre (Journée commémorative des Droits Humains) depuis 1991, la Campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes et aux filles vise à galvaniser l'engagement individuel et populaire pour la lutte et la prévention des violences à l'égard des femmes et des filles, un fléau mondial affectant une femme sur trois dans sa vie. Près de six femmes sur neuf (65%) en Afrique centrale seraient victimes de violence selon une étude menée par le Réseau des femmes élues locales d'Afrique. En RDC, 45,3% des femmes déclarent avoir été blessées ou frappées (CERED-GL, CEPFE, MINIGFAE, ONU Femmes, 2016).

La violence à l'égard des femmes et des filles reste l'une des violations des droits humains les plus répandues et les plus généralisées dans le monde, y compris en République démocratique du Congo. 42,8% des femmes en RDC sont des survivantes de violences domestiques (CERED-GL, CEPFE, MINIGFAE, ONU Femmes : 2016). Des violences qui pouvaient être évitées. Mondialement, plus de quatre femmes et filles sur cinq (86 %) vivent dans des pays sans aucune protection juridique solide ou



ou dans des pays où les statistiques n'existent simplement pas. Tristement, la violence à l'égard des femmes et des filles reste encore banalisée bénéficiant de très peu d'engagement politique pour son éradication.

La problématique des violences basées sur le genre en RDC ne se limite pas qu'aux violences sexuelles. Une analyse des données de l'enquête démographique et de santé (EDS 2013-2014) sur les violences domestiques, réalisée par le CERED-GL, a démontré l'importance et la prévalence d'autres types de violences, à savoir : les violences physiques graves et moins graves, les violences émotionnelles ou psychologiques. Concernant les mariages précoces, selon l'enquête MICS 2017-2018, le pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en union avant

l'âge de 18 ans est respectivement de 8%, et 29%.

Pour l'édition 2023, les Nations Unies, sous l'égide du Secrétaire Général, commémorent les 16 jours d'activisme sous le thème : « TOUS UNIS! Investir pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles ». Un plaidoyer qui appelle les gouvernements, les institutions, le secteur privé ainsi que les citoyennes et citoyens à se mobiliser, s'engager et montrer à quel point ils ont à cœur d'éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles.

Malgré la recrudescence des violences à l'égard des femmes et des filles, seulement 0,2% de l'aide publique au développement globale est allouée à la prévention de la violence envers les femmes et les filles. C'est donc pour renverser cette tendance, que cette année un accent particulier est mis sur l'importance de financer les différentes stratégies de prévention pour ainsi empêcher la violence de se produire.

“Tous Unis ! Investir pour prévenir la violence à l'égard des femmes et des filles » est une campagne qui encourage les citoyens à montrer à quel point ils ont à cœur de mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles et à faire connaître les actions qu'ils mènent pour faire de ce monde un monde sans violence envers les femmes. Elle a aussi pour but d'inviter les responsables gouvernementaux du monde entier à expliquer quels investissements sont faits dans la prévention de la violence fondée sur le genre.

Les Nations Unies vont continuer à s'investir dans la prévention et la réponse aux violences envers les femmes et les filles, notamment les violences sexuelles, à travers des programmes innovants centrés sur les survivantes des violences et les communautés.” déclare Adama Moussa, Représentant de ONU Femmes.

Les organisations de défense des droits des femmes qui sont en première ligne dans la lutte, mais qui, paradoxalement, sont les moins nanties, souffrent d'un manque chronique de financement au niveau global, puisque bénéficiant de seulement 5% de l'aide publique au développement allouée à la lutte contre la violence envers les femmes. Or, en conjuguant les efforts, en allouant plus de financement aux organisations féministes il est possible d'aboutir à des résultats palpables :

- La fourniture de services salvateurs, une assistance holistique
- Plus d'appui aux femmes en situation d'urgence sanitaire et humanitaire
- La diminution des actes de violences envers les femmes et les filles.

Le Système des Nations Unies en RDC accompagne, par ailleurs, les organisations de défense des droits des femmes dans leurs efforts de créer une société plus sûre, plus équitable et plus juste pour les femmes et les filles du monde entier, ainsi qu'un avenir plus radieux et plus prometteur pour tous.



© ONUFEMMES/RDC



LE SAVIEZ - VOUS ?

Comment Yvonne est passée de la vulnérable d'une catastrophe hier à une entrepreneuse inspiratrice pour les autres !

© ONUFEMMES/RDC



Yvonne Makendo est vendeuse d'unités mobiles et couturière de Bukavu, vivant actuellement à Goma. Mère célibataire de deux enfants, elle jongle entre deux emplois avec un objectif clair en tête : aider d'autres personnes handicapées à surmonter les stéréotypes et les préjugés de la société. En 2021, l'éruption du mont Nyiragongo à Goma a contraint la famille d'Yvonne à fuir, perdant sa maison dans la catastrophe.

ONU Femmes, dans le cadre du projet d'action humanitaire financé par le Japon, a fourni aux femmes vulnérables et handicapées touchées par l'éruption, des formations et des fonds pour relancer leurs activités économiques. Yvonne a, ainsi, pu relancer sa première entreprise et en démarrer une deuxième, et s'efforce désormais d'autonomiser d'autres femmes comme elle.

"Je suis originaire du Sud-Kivu, j'ai quitté Bukavu en 2011 pour étudier à l'université à Goma. J'ai étudié les sciences commerciales et financières. Lorsque j'ai terminé mes études en 2016, j'ai passé beaucoup de temps à chercher du travail, mais les gens se préoccupaient davantage de mon handicap que de mes connaissances et de mes études."

C'est en 2020 qu'elle décide de se lancer dans l'entrepreneuriat en créant une petite activité génératrice de revenus pour sub-

venir à ses besoins : vendre des unités mobiles. **"Néanmoins, en mai 2021, tout a changé. C'était une soirée normale comme celle-ci et un de mes frères était sorti depuis le matin. Vers 18 heures il est revenu et a commencé à nous demander pourquoi nous étions toujours à la maison, apparemment le volcan à côté de notre quartier venait d'entrer en éruption et tout le monde commençait à fuir. Il y avait tellement de mouvement, tout le monde fuyait, en voiture, à vélo..."**

Tout recommencer à zéro

L'éruption étant passée, les familles déplacées, y compris celle de Yvonne, devaient regagner leurs adresses. **"Lorsque nous avons finalement pu retourner dans notre quartier, il ne restait plus rien de notre maison."** C'est dans cette situation qu'un jour, une dame de la *maison des femmes* de la division provinciale du ministère du Genre, est passée, enregistrant les femmes handicapées victimes de l'éruption volcanique en prélude d'une formation. Elle nous a dit que nous allions suivre une formation au centre des femmes, car ONU Femmes aidait les femmes vulnérables et les femmes handicapées à se remettre sur pied.

Yvonne peut se relancer grâce au financement reçu à l'issue de la formation. **"Ayant suivi la formation, j'ai reçu 220 USD**



qui m'ont aidé à relancer ma petite entreprise. Je devais installer ma cabine avec l'aide d'ONU Femmes. Avec les recettes réalisées, peu de temps après, j'ai décidé de me former à la coupe et couture, et de créer mon propre atelier. Pendant 6 mois, après avoir travaillé en cabine, je recevais une formation en coupe et couture, puis j'effectuais un stage de trois mois. Lorsque la cabine a produit suffisamment d'argent, j'ai ouvert un atelier de couture, mon objectif était d'aider les personnes handicapées à apprendre, à travailler et à prendre soin d'elles-mêmes."

Yvonne a lancé son atelier avec deux machines de seconde main. Elle y entraîne une jeune femme handicapée à couper et coudre. Celle-là même qui continue à tenir l'atelier pendant que Yvonne est occupée à sa cabine d'unités mobiles.

"Mon ambition est d'enseigner le métier à mes camarades handicapés, afin qu'ils puissent travailler et être indépendants. Maintenant, peut-être que je n'ai pas assez de moyens pour produire suffisamment, mais j'ai pour mission de vouloir aider les autres. J'espère que cette jeune femme

est la première d'une longue série" ; rassure Yvonne.

Mère célibataire de deux garçons, Yvonne dit travailler assidument pour réunir aussi les moyens conséquents afin de scolariser ses enfants, une fois à l'âge de l'école.

"Le message que je voudrais transmettre aux autres filles vivant avec un handicap est que la vie est dure, surtout si on part de zéro, mais je les appelle à travailler et à approcher d'autres femmes plus âgées vivant avec un handicap. On va les former, on commence tous avec très peu de moyens, mais avec un peu de travail on peut avancer ensemble. Nous sommes forts."

L'histoire d'autonomisation et de résilience d'Yvonne et son désir de transmettre ce qu'elle a appris reflètent l'impact à grande échelle du soutien aux activités des femmes. Des histoires comme celle d'Yvonne montrent l'importance de l'Objectif de développement durable n°5, qui vise à parvenir à l'égalité des sexes et à autonomiser toutes les femmes et les filles.



© ONUFEMMES/RDC

HUMANITAIRE

Du matériel informatique pour appuyer le ministère du Genre, Famille et Enfant dans la prise en charge des violences basées sur le genre



© PNUD/RDC

Ce lot de matériel informatique est destiné aux structures nationales et provinciales de prise en charge des survivants des violences basées sur le genre. Il s'agit de la direction des études et planification du ministère du Genre, la division urbaine du Genre de Kinshasa, les divisions provinciales du Genre Kasaï Central et Sud-Kivu. Ils serviront à faciliter la coordination de collecte, d'analyse et de gestion des données des violences basées sur le Genre. Ce matériel ont été acquis sur financement de l'agence coréenne de développement, KOICA, à travers le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

“Les violences basées sur le genre constituent un obstacle important à la participation des femmes à la vie sociale et économique en RDC. La lutte contre ces violences fait partie des stratégies d'action qui mobilisent les efforts du gouvernement avec l'appui des partenaires au développement.

C'est dans cette optique que la solidarité de la Corée s'est exprimée à travers le partenariat avec le PNUD pour contribuer à l'amélioration de l'accès des survivantes et survivants des VBG à une prise en charge holistique de qualité dans les provinces de Kinshasa, Kasaï Central et Sud-Kivu”, a déclaré Joseph Oji du PNUD.

La remise ne peut pas se limiter à **“une question de don de matériels ; la question du genre est très importante. Donc, ce que nous venons de faire aujourd'hui, c'est une démonstration de l'appui du PNUD avec un partenaire très important de la Corée du Sud. Ça fait partie de la collaboration et le partenariat que nous avons avec le Ministère du Genre pour nous assurer que la question du Genre est prise en compte à l'importance qu'elle mérite dans ce pays, pour le développement et le bien-être des femmes”** a-t'il dit.



HUMANITAIRE

L'UNESCO sensibilise les parents et les chefs d'établissements scolaires pour la réduction des grossesses précoces



L'UNESCO a organisé à Matadi, dans la province du Kongo central, un atelier de sensibilisation et de responsabilisation des comités des parents et des chefs d'établissements scolaires sur leur rôle dans la réduction des grossesses précoces non désirées, le maintien et la réadmission des filles-mères à l'école.

L'atelier, qui s'est déroulé du 23 au 24 novembre, avait pour objectif de booster l'engagement des comités de parents et des chefs d'établissements scolaires dans la lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre, la promotion d'une éducation complète à la sexualité de qualité et la création d'un environnement scolaire et communautaire plus sûr et inclusif avec des liens vers des services de santé sexuelle et reproductive accessibles et adaptés aux jeunes ainsi qu'aux adolescents.

En République démocratique du Congo, l'écart entre les taux d'achèvement de cycle primaire d'enseignement entre les filles et les garçons est très faible, 70 % des filles contre 69 % de garçons. Cependant, seules 36 % de filles contre 65 % de garçons terminent leurs études secondaires.

Les causes de cette inégalité sont multiples, notamment la

paupérisation de la population, les attitudes culturelles, le travail des enfants, les violences au sein et autour des écoles, le coût des études, la prostitution infantine, les grossesses précoces et les temps de trajet.

Les grossesses précoces non désirées sont un obstacle majeur à l'éducation des filles. Elles sont souvent le résultat de violences sexuelles et basées sur le genre, de mariages précoces ou forcés, ou encore d'une éducation sexuelle insuffisante.

Les filles-mères qui abandonnent l'école sont plus exposées à la pauvreté, à la violence et aux abus. Elles ont également moins de chances de trouver un emploi décent et de contribuer au développement de leur communauté.

L'atelier de Matadi a permis aux participants de se familiariser avec les concepts clés de la lutte contre les grossesses précoces non désirées et la réadmission des filles-mères à l'école. Ils ont également appris à identifier les risques auxquels sont exposés les filles et les garçons et à mettre en œuvre des actions concrètes pour les protéger.



HUMANITAIRE**Le Sud-Kivu se dote d'un plan de relèvement post-catastrophe de Kalehe**

Le plan de relèvement post catastrophe de Kalehe a été adopté et validé à l'issue d'un atelier organisé par le Gouvernement provincial du Sud-Kivu avec l'appui technique et financier du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) à Bukavu, fin novembre 2023. Ce plan est évalué à au moins 70 millions de dollars américains sur une période de 7 ans.

Les inondations intervenues dans le village de Bushushu, le 4 mai 2023, ont entraîné des dommages évalués à plus de 13 millions de dollars américains. Environ 958 maisons ont été détruites et 16 structures éducatives touchées par les inondations comprenant, des champs, des micros centrales hydroélectriques, des structures de santé, des églises, des petites et moyennes entreprises et d'autres infrastructures d'utilité publique, comme les routes.

Selon Mukengere Bagula Espoir, consultant du PNUD pour l'élaboration de ce plan, il faudra mobiliser au moins 70 millions de dollars à investir dans plusieurs secteurs vitaux pour relever les milieux affectés par les inondations. « Nous allons commencer par l'axe qui consiste à renforcer les moyens de subsistance et relancer l'économie locale notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche et le petit commerce. Ce paquet est considéré comme le premier axe du relèvement », a-t-il précisé.

Le plan prévoit également un volet pour la prévention d'autres catastrophes, ainsi qu'une partie pour la gouvernance et la sécurité. Le chef de bureau du PNUD au Sud-Kivu, Pierre Gusira, a précisé que ce plan vise essentiellement le relèvement communautaire en attendant la phase du développement durable.





© OIM/RDC

La Directrice générale adjointe de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), et chargée des opérations, Daniels Ugochi, a effectué, du 6 au 10 novembre 2023, une visite de travail en République démocratique du Congo (RDC).

Durant son séjour, elle s'est entretenue avec la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en RDC, Mme Bintou Keita, et le Coordinateur Humanitaire en République démocratique du Congo, M. Bruno Lemarquis, autour des priorités d'actions conjointes en RDC.

Daniels Ugochi a également rencontré les autorités congolaises avec qui elle a parlé de la dégradation de la situation humanitaire dans l'Est du pays et discuter du rôle que l'OIM peut jouer dans la recherche d'opportunités de transition et des solutions à long terme.

Depuis plus de vingt ans, des cycles de violence, d'épidémies et de catastrophes ont causé des souffrances et douleurs inqualifiables aux populations de la République démocratique du Congo. Ces cycles de violence ont détruit le tissu social dans certaines parties du pays et créé l'une des crises humanitaires les plus graves et les plus longues au monde. Près de 7 millions de personnes se sont déplacées à l'intérieur du pays, le nombre le plus élevé jamais enregistré.

La RDC compte également le plus grand nombre de personnes confrontées à des niveaux de crise d'insécurité alimentaire, avec plus de 25 millions de personnes, soit environ une personne sur quatre, en situation d'insécurité alimentaire aiguë

dans le pays. Malgré la situation humanitaire alarmante, seule une fraction de ceux qui ont besoin d'aide a été atteinte.

“Après des décennies de violence, l'aide humanitaire ne peut être la seule solution, et nos approches doivent saisir les opportunités existantes pour s'attaquer aux causes profondes et trouver des solutions à long terme à la crise en RDC”, a indiqué Daniels Ugochi dans un appel conjoint lancé en coordination avec Reena Ghelani, la Coordinatrice des Nations Unies pour la prévention et la réponse à la famine, au terme de leur visite dans la partie Est de la RDC.

“Alors que nous concluons notre visite dans le pays, y compris les discussions avec les représentants du Gouvernement, les partenaires humanitaires et les communautés locales, nous appelons à un soutien durable à la RDC pour fournir une aide humanitaire vitale, et renforcer la consolidation de la paix, la résilience ainsi que des programmes intégrateurs”, a-t-elle plaidé.

La récente résurgence de la violence aux portes de la ville de Goma fait renaître le spectre du passé destructeur de la région. **“Si nous n'agissons pas maintenant, nous risquons de laisser de nombreuses personnes derrière nous, et le cycle de la violence et des déplacements se poursuivra. Nous appelons la communauté internationale à continuer de soutenir les autorités et le peuple congolais sur la voie de la paix, de la stabilité et de la résilience”**, a-t-elle fait savoir.



SANTE**Semaine de la santé maternelle et du nouveau-né : poursuivre les efforts de lutte contre la mortalité maternelle et néonatale**

© UNFPARDC

Placée sous le parrainage de la Distinguée Première dame de la République démocratique du Congo (RDC), Mme Denise Nyakeru Tshisekedi, la Semaine de la Mère et du Nouveau-né a eu lieu, du 6 au 10 novembre 2023, à Kinshasa.

Au nom des agences du Système des Nations Unies engagées dans le secteur, Mme Suzanne Mandong, Représentante a.i. de UNFPA a fait savoir qu'il est impératif d'accorder une priorité élevée à la situation sanitaire des mères et des nouveau-nés en RDC et d'accélérer les progrès vers l'atteinte du 3ème Objectif de développement durable, bonne santé et bien-être, d'ici 2030. La création d'un environnement favorable à une maternité et à un accouchement sans danger dépend des soins de qualité et de l'attention accordés aux femmes enceintes et aux nouveau-nés. Aussi, la perspicacité d'un personnel dûment formé, la proximité des structures sanitaires adéquates, et la possibilité d'obtenir à temps les soins appropriés avec les matériels, les médicaments dont ils pourraient avoir besoin, militent pour la création d'un environnement favorable au bien-être de la mère, du nouveau-né et de l'enfant.

Le Ministre de la Santé, Hygiène et Prévention, Dr Roger Kamba qui a lancé cette semaine, a déclaré que le gouvernement de la RDC, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, multiplie les stratégies pour lutter contre la mortalité maternelle et néonatale à travers le renforcement des capacités des structures sanitaires à tous les niveaux, par l'approvisionnement en médicaments essentiels, intrants et consommables. Sous l'impulsion du Chef de l'Etat, le gouvernement a lancé le système de gratuité de la maternité pour réduire les barrières économiques qui empêchent certaines femmes enceintes d'accoucher dans les bonnes conditions auprès du personnel qualifié.

Profitant de sa présence à la cérémonie de lancement de la semaine de la mère et du nouveau-né, la Première dame et marraine de l'initiative, Mme Denise Nyakeru Tshisekedi, a échangé avec les femmes enceintes et celles qui ont accouché à la maternité du centre mère et enfant de Ngaba. Son message était basé sur la nécessité d'utiliser les méthodes contraceptives pour espacer les naissances.

La semaine de la mère et du nouveau-né était marquée par des activités axées essentiellement sur la sensibilisation communautaire et le plaidoyer. Avec la collaboration de la société congolaise de la pratique sage-femme, une campagne d'offre gratuite des services de planification familiale a été menée afin de rapprocher les services de planification familiale de la population. Les jeunes et les adolescents ont également été occupés à travers un forum consacré à la santé sexuelle et reproductive des jeunes. Ces moments d'échanges ont permis au programme national pour la santé des jeunes et adolescents, d'apporter les informations nécessaires pour faciliter l'accès des jeunes aux services, afin d'éviter les grossesses précoces, non désirées, les infections sexuellement transmissibles et le VIH/sida.

La RDC continue de faire face à des défis importants en matière de santé maternelle et néonatale, contribuant à 50 % du fardeau mondial de la mortalité maternelle et se classant parmi les cinq premiers pays responsables de 49 % des décès d'enfants de moins de 5 ans. Ainsi pour plus d'engagement en faveur de la santé maternelle, le ministère de la Santé a organisé en marge de la semaine, une table ronde multi bailleurs pour la mobilisation des ressources.



SANTÉ**75ème anniversaire de l'OMS : la journée portes ouvertes renforce la collaboration et les partenariats en RDC**

Organisé à Kinshasa pour commémorer le 75ème anniversaire de l'Organisation Mondiale de la Santé, (OMS), la journée portes ouvertes, la toute première pour le Bureau de l'OMS en RDC, a été l'occasion pour les participants de s'informer sur le travail de l'OMS et de ses partenaires. Les invités ont eu l'opportunité de rencontrer les experts travaillant dans les différents programmes de l'OMS - renforcement du système de santé, vaccination, lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, santé à toutes les étapes de la vie, préparation et réponse aux urgences etc. - et d'être témoins du travail vital mené pour contrôler, prévenir et traiter les maladies potentiellement meurtrières dans le pays.

L'événement a réuni des responsables gouvernementaux, des donateurs et des partenaires divers et a marqué une étape importante dans le plaidoyer pour la promotion de la santé et la lutte contre les maladies dans le pays.

Cette activité a attiré l'attention des parties prenantes sur le travail de l'OMS et de ses partenaires en RDC, démontrant l'importance de la collaboration pour atteindre l'objectif final commun d'obtenir de meilleurs résultats en matière de santé. Le Dr Sambo, représentant de l'OMS, a salué la journée portes ouvertes comme étant « un moment charnière dans les efforts en cours pour améliorer la santé publique en RDC et, aussi une occasion d'approfondir davantage des liens de partenariat avec les différents donateurs ». « Nous sommes inspirés par les collaborations et les partenariats qui se forgent aujourd'hui et nous attendons avec impatience les succès partagés que l'avenir nous réserve » a-t-il ajouté.

Le représentant de l'OMS a souligné le poids stratégique des partenariats qui renforcent les liens existants et la volonté de

l'OMS de forger de nouvelles collaborations pour mobiliser plus des ressources dans le but de sauver des vies, et de préserver la sécurité sanitaire en RDC et dans la sous-région. La réussite de cette activité a été un rappel sur l'immense bénéfice que peuvent apporter des liens renforcés. « Le travail de l'OMS et de ses partenaires est essentiel pour relever les défis sanitaires complexes auxquels nous sommes confrontés, et des événements tels que la Journée portes ouvertes sont source d'espoir et d'inspiration pour un avenir meilleur » a souligné Dr Samuel Roger Kamba, ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention. Il a aussi noté l'importance de la technologie numérique qui peut « renforcer notre système de santé, améliorer le financement de la santé et accroître la capacité de nos interventions à l'endroit des populations se trouvant dans les zones d'accès difficile ».

Selon lui, la santé numérique et les données sont particulièrement utiles aujourd'hui pour prévenir et gérer les maladies non transmissibles (MNT), soigner les populations jeunes et vieillissantes, et permettre à la RDC de mieux se préparer aux futures urgences de santé publique et aux risques sanitaires déclenchés par le changement climatique. L'opportunité d'organiser cette Journée portes ouvertes témoigne du rôle important que jouent l'OMS et ses partenaires dans le paysage sanitaire national. En travaillant ensemble, « nous pouvons garantir que nos victoires dans la lutte contre les maladies mortelles se multiplient et que nos efforts collectifs sauvent des vies et améliorent les résultats en matière de santé pour ceux qui en ont le plus besoin », a ajouté le ministre Kamba.



DEVELOPPEMENT

L'état de préparation de la RDC sur l'éthique de l'intelligence artificielle passé en revue à Kinshasa



© UNESCO/RDC

Il s'est tenu à Kinshasa, du 28 au 29 novembre, un atelier d'évaluation de l'état de préparation du pays dans la mise en œuvre de la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle. L'objectif de l'atelier qui a réuni des experts dédiés était d'évaluer l'état de préparation de la RDC selon la méthodologie RAM (*Readiness Assessment Methodology*) élaborée par le secrétariat de l'UNESCO.

A l'ouverture de l'atelier, Isaias Barreto da Rosa, Représentant de l'UNESCO en RDC, a souligné l'importance de cet atelier pour assurer la mise en œuvre efficace de la recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'intelligence artificielle (IA) dans le pays, la nécessité pour la RDC de rester à l'avant-garde de la gouvernance de l'IA en Afrique et a salué l'engagement des membres du comité technique participant à l'atelier.

Etant donné la complexité des questions éthiques liées à l'IA qui exige la coopération des multiples parties prenantes dans les différents secteurs des communautés nationales, régionales et

internationales, après l'approbation de la recommandation, l'UNESCO a commencé à travailler avec les États membres dans le processus sa mise en œuvre. Et la RDC est compté parmi les premiers pays de l'Afrique à mettre en œuvre cette recommandation dont le lancement est intervenu en décembre 2022, sous les auspices du Ministère du numérique.

Après le lancement, la RDC fait à nouveau un pas à travers cet atelier technique qui a consisté en l'évaluation de l'état de préparation du pays dans la mise en œuvre de ladite recommandation sur le plan scientifique, technologique, économique, éducative, juridique, réglementaire, infrastructurel, sociétal, culturel et autres.

Les deux jours d'atelier ont permis l'élaboration d'un rapport synthétique de l'état de préparation de la RDC dans la mise en œuvre de la Recommandation sur l'éthique de l'IA, qui relève que le pays a déjà accompli progrès quand bien même il reste encore des défis à relever.



DEVELOPPEMENT

L'ONU appuie une nouvelle session de formation des inspecteurs de l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise



© PNUD/RDC

Quarante-neuf policiers, dont 13 femmes, ont fini avec succès la formation de base des inspecteurs de la 5ème promotion de l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise. Cette formation a été réalisée grâce à l'appui technique et financier du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), de la MONUSCO, de l'Union européenne et du Bureau conjoint des Nations Unies pour les droits de l'homme en République démocratique du Congo (BCNUDH).

“La réforme du secteur de la sécurité, et en particulier de la Police Nationale Congolaise, occupe une place centrale dans le Plan national stratégique de développement (PNSD) en ce qu'elle contribue à la pacification et la stabilisation du pays au niveau du pilier Consolidation de la sécurité et de la démocratie pour des institutions fortes et stables et pour une meilleure gouvernance” a déclaré Mme Rokya Ye Dieng, Représentante résidente adjointe du PNUD en RDC.

Elle a souligné que le renforcement des capacités techniques et opérationnelles de l'Inspection Générale de la Police Nationale Congolaise permettra d'améliorer la redevabilité de celle-ci et la sécurisation des populations et des biens et ainsi de contribuer à la création d'un environnement pacifique propice au développement économique et au développement humain.

La formation qui s'est déroulée pendant 10 semaines avec 27 modules, s'aligne sur la vision globale d'intervention du Programme des Nations Unies pour le développement dans le domaine de la réforme du secteur de la sécurité qui vise notamment à soutenir la formation de la Police Nationale Congolaise en vue de contribuer à sa professionnalisation.



STABILISATION

Fonds pour la consolidation de la paix : les projets du grand Kasai passés en revue



Sous la co-présidence du Gouvernement Provincial et du Secrétariat du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF), les parties prenantes aux projets en cours et ceux récemment clôturés dans les provinces du Kasai et du Kasai Central se sont réunies le 9 novembre 2023, à Kananga (Kasai Central) pour leur tout premier comité de pilotage.

Conformément aux termes de référence du Comité de pilotage mixte du PBF – que co-préside le Ministre du Plan et le Coordonnateur résident – ce cadre d'échange au niveau provincial a essentiellement porté sur le passage en revue des projets ainsi que les recommandations formulées pour garantir l'atteinte des résultats escomptés.

Pour ce comité de pilotage, quatre projets étaient au centre des discussions, dont un déjà clôturé, un projet transfrontalier et un autre portant sur les élections. Clôturé en juin dernier, le projet **"Appui à la réintégration communautaire et socioéconomique des ex-combattants et victimes à l'accès à la justice et à la réparation collective, aux mécanismes de prévention des conflits"** a contribué à une série de formations de personnel judiciaire et des jeunes ; la mise en place des coopératives, la validation des plans de développement et le plan d'investissements locaux ; l'appui aux radios, clubs d'écoutes et l'appui en kits informatiques aux entités territoriales décentralisées. Il couvrait aussi la province du Tanganyika.

Quant à l'initiative **"Promouvoir la sensibilisation des communautés frontalières par des solutions durables pour les flux migratoires mixtes et une gestion efficace des frontières entre l'Angola et la RDC"**, elle a permis la signature de plusieurs accords entre la RDC et l'Angola, en termes des mécanismes de coordination ; le renforcement du dialogue politique et technique entre les deux pays et une aide aux retournés apportés et nette amélioration des conditions d'intégration socio-économique.

Nouvellement lancé, aussi dans la province du Tanganyika, le projet **"Prévention de violence électorale"** se veut une initiative visant à contribuer à l'organisation des élections apaisées à travers le renforcement des capacités des parties prenantes. Ceci passe, principalement, par la mise en place des mécanismes d'alertes, la formation et le déploiement des médiateurs, la formation sur la campagne "he for she" (en français "Il pour Elle") pour les élections inclusives avec un kit d'actions pour impliquer les femmes comme alliées et défenseurs de l'égalité de sexes lors des élections.

Toujours dans le domaine de la promotion de la femme et de la jeune fille, il sied aussi de mentionner le projet **"Renforcer le leadership des femmes et des filles pour la paix au Kasai et au Kasai Central (Incubateur de paix)"**. A son actif, le comité de pilotage a validé le progrès dans l'intégration et engagement des femmes dans les mécanismes de paix, le soutien psychosocial des femmes et filles qui ont reçu un accompagnement dans les activités génératrices des revenus, la mise en place des incubateurs de paix et le renforcement de réseautage des ONG féminines pour la paix.

En termes de recommandations, le comité de pilotage a relevé la nécessité de redéfinir le contenu du plaidoyer à la justice, considérant que les magistrats sont déjà formés et ils attendent leur déploiement. Il est nécessaire de réfléchir également sur comment faire en ce que le magistrat reste dans son lieu d'affectation. Il a été aussi mentionné le besoin d'avoir et encourager le cadre de coordination des questions de consolidation de la paix, mais aussi d'évaluer la possibilité de tenir le comité de pilotage deux fois l'an et envisager l'étendre aux autres acteurs si c'est possible.



Ce bulletin est produit par

**Le Groupe de Communication des
Nations Unies**

drcongo.un.org/fr

[@ONURDCongo](https://twitter.com/ONURDCongo)



NATIONS UNIES
RD CONGO

